

pour les CANDU. Les États-Unis et la Russie prévoient aussi de coopérer, parallèlement à d'autres efforts internationaux, en vue de convertir en matériaux se prêtant à l'élimination les composantes d'armement. D'autres membres de notre groupe envisagent de participer à ces initiatives et à d'autres qui leur sont reliées.

10. Nous réitérons l'importance d'assurer la transparence de la gestion du plutonium devenu inutile pour les besoins de défense. La mise en oeuvre de toutes les options devrait inclure la vérification internationale appropriée, dès qu'il sera possible de le faire, ainsi que des normes sévères de protection, de contrôle et de déclaration des matières, afin de renforcer l'assurance que le plutonium militaire excédentaire ne servira pas de nouveau à fabriquer des armes et ne sera pas détourné à des fins illicites. Dans ce contexte, nous saluons le progrès des travaux de Vienne sur l'élaboration de lignes directrices pour la gestion du plutonium. Nous saluons également les progrès rapportés par les États-Unis et la Russie dans leurs efforts pour conclure une entente avec l'AIEA sur des mesures visant à soumettre à la vérification, par celle-ci, des matières fissiles désignées excédentaires par rapport aux besoins militaires.
11. Afin d'entretenir et d'accélérer la dynamique amorcée par ces initiatives élaborées dans le sillage du Sommet de Moscou, le Groupe d'experts de la non-prolifération devrait commencer à discuter d'arrangements possibles pour la coordination et l'exécution des mesures de gestion du plutonium. Le Groupe d'experts devrait présenter un rapport aux dirigeants lors du Sommet de l'an prochain à Birmingham.

Mines antipersonnel

12. Nos gouvernements ont pris un certain nombre de mesures pour appuyer l'objectif fixé à Lyon de « négliger aucun effort pour éliminer le fléau que constituent la prolifération et l'usage indiscriminé des mines antipersonnel ».
13. Nous nous sommes appliqués activement depuis un an à promouvoir la négociation d'un traité interdisant les mines terrestres antipersonnel. Durant la cinquante et unième session de l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont faits les coauteurs d'une résolution exhortant les États à négocier un accord visant l'interdiction de ces dispositifs. Cette résolution a été approuvée par 156 voix contre aucune.
14. Nous reconnaissons les efforts importants et complémentaires déployés pour réaliser un accord international efficace et légalement contraignant qui interdirait l'usage, le stockage, la production et le transfert de mines terrestres antipersonnel, à la Conférence sur le désarmement et dans des négociations officielles qui auront lieu à Oslo en septembre dans le cadre du processus d'Ottawa, dont le but est l'adoption d'une telle interdiction avant la fin de l'année.